

Schengen restera le symbole de la libre circulation des citoyens.

Reflexions autour d'un séminaire organisé par l'Université de Szeged en Hongrie.

Les accords de Schengen continuent d'agiter les esprits. La Hongrie de Victor Orban, qui cultive un nouveau nationalisme derrière des barbelés, en est un exemple négatif. Alors qu'il y a plus d'un quart de siècle ce fut la Hongrie de Guyla Horn qui, en ouvrant le rideau de fer entre l'Est et l'Ouest, permit la réconciliation des deux Europe avec ses frontières naturelles.

Beaucoup, également en Hongrie, continuent à croire en cette Europe de la libre circulation telle que défini dans l'article 3 du Traité sur l'Union Européenne : « L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice **sans frontières intérieures...** »

L'Université de Szeged avait organisé dernièrement un séminaire consacré à l'espace « Schengen », actuellement constitué de 26 pays, dont la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Lichtenstein.

Les hasards de la vie politique ont fait que j'ai présidé la modeste conférence intergouvernementale entre la France, l'Allemagne et les pays du Benelux qui allait initier la libre circulation. J'avais choisi la petite localité de Schengen, situé au bord de la Moselle dans la région des trois frontières, où se touchent le Benelux, l'Allemagne et la France.

Lors de la cérémonie de signature je concluais que l'accord entrerait dans l'histoire sous le nom de Schengen. Tout le monde a rigolé, mais j'avais vu juste. Le modeste accord de base de 1985 a créé une dynamique politique forçant les Etats fondateurs à inventer de nouveaux instruments de coopération permettant l'abolition des contrôles systématiques aux frontières intérieures.

Comme le droit de poursuite pour les polices au-delà des frontières ; ou encore une coopération policière accrue à travers le Système d'Information Schengen, établi à Strasbourg. L'utilité du SIS dans la lutte contre la criminalité transfrontalière est telle, que même le Royaume Uni y a adhéré, tout en restant en dehors de Schengen.

Le premier accord de 1985 fut suivi par celui beaucoup plus ambitieux de 1990, également signé à Schengen. Sa ratification prit du temps. À l'époque des populistes de gauche accusèrent le 5 Etats de vouloir créer une « forteresse Europe ». De nos jours de nouveaux populistes, essentiellement de droite, accusent l'espace Schengen d'être une « passoire », permettant aux terroristes, aux criminels et aux migrants illégaux d'entrer sans contraintes dans la prétendue « forteresse » !

Soulignons d'emblée que ce n'est pas l'espace Schengen qui est responsable du terrorisme, de la grande criminalité et du drame migratoire. A travers le traité d'Amsterdam de 1997 l'acquis Schengen est devenu une partie intégrante des traités de l'UE. L'Irlande et le Royaume Uni furent dispensés à rejoindre Schengen. Mais la Grande Bretagne, en gardant (en théorie) la maîtrise absolue de ses frontières, a néanmoins connu des actes terroristes, reste confrontée à l'immigration illégale et à une criminalité continue, dont témoigne la population carcérale la plus importante en Europe.

Les migrants sont le produit de guerres civiles et religieuses, mais également de la détresse économique qui sévit dans beaucoup de pays du Sud. S'il est évident que l'Europe ne peut pas accueillir toute la misère du Monde, il n'est pas moins vrai que l'Europe se doit de traiter les problèmes migratoires avec humanité. Tous les Etats ont signé les conventions de Genève sur l'asile politique et restent donc, même sans Schengen, tenus au respect de leurs engagements internationaux.

Sécuriser les frontières extérieures de l'espace de libre circulation reste la vraie difficulté. Comment contrôler les 1.200 îles grecques ? Les migrants qui y aboutissent sont bien dans un pays Schengen, mais qui n'a aucune frontière commune avec les autres pays de l'espace. Les migrants doivent nécessairement franchir une autre frontière extérieure pour accéder au reste de l'Europe.

L'article 77 du traité sur le fonctionnement de l'UE a prévu toute une série de mesures pour la mise en place progressive d'un système intégré de gestion des frontières. Peu a été fait, alors que cet objectif devrait constituer la première priorité.

A ceux qui prônent le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures il faut rappeler qu'une telle mesure permanente est prohibée par les traités. « Sortir de Schengen », comme le clament certains politiciens, signifie en fait sortir de l'U.E.

Le retour aux contrôles priverait nos concitoyens d'une liberté fondamentale, la libre circulation des personnes. Cela aurait des conséquences économiques graves pour le marché intérieur, notamment pour l'important commerce transfrontalier. Cela bloquerait les 2 millions d'Européens qui traversent chaque jour ouvrable une frontière pour travailler dans un pays voisin. Cela réduirait d'une façon importante le nombre de visiteurs de pays tiers, entre 16 et 18 millions chaque année, qui grâce au Visa Schengen très apprécié peuvent circuler librement dans 26 pays européens.

Actuellement quelque 1,5 milliards de personnes traversent chaque année une frontière intérieure sans être contrôlés. Qui veut contrôler 1,5 milliards de citoyens ? Qui réussirait à le faire ? Schengen est un acquis formidable, une des libertés citoyennes le plus appréciés. Schengen restera un pilier de notre Europe.

Robert Goebbels